



# Accord Maroc-UE

## Le « plan B » des opérateurs

**Le passage de notre ministre de l'agriculture M. Aziz Akhennouch, devant la commission du commerce international du Parlement Européen en Juillet dernier, n'a pas évité de nouvelles pressions et attaques injustifiées qui polluent encore le processus de ratification par le Parlement Européen de l'accord signé en septembre 2009 et ratifié pour le moment par les parlements nationaux en décembre 2010.**

**P**ourtant, les prétendues menaces que font peser nos exportations de fruits et légumes vers la production européenne sont contestées par une bonne frange des eurodéputés eux même. De fait, la balance des échanges uniquement alimentaires Maroc/UE, est largement en faveur de l'Europe. « *Le volume total des exportations de fruits et légumes du Maroc vers l'Europe, représente moins de 0,05% de l'ensemble des volumes échangés en Europe* » souligne Younes Zrikem, prési-

dent de l'Association Marocaine des exportateurs (ASMEX). C'est ainsi qu'une conférence a été organisée lundi 19 septembre par un collectif d'associations que comptent les secteurs agricoles et agro-industriels : « *l'objectif est de sensibiliser les médias mais aussi les opérateurs européens dont les exportations vers notre pays ne sont évidemment pas remises en cause et notamment : céréales, intrants agricoles, agro-équipements, etc.,... mais qui forment un échange largement en faveur de l'Europe*

*et dont devraient bien s'inspirer les eurodéputés contestataires »* a souligné Fouad Benabdelljilil, producteur exportateur à Agadir.

Il reste que les accusations de déstabilisation des marchés européens, qui sont adressées régulièrement aux agriculteurs marocains, constituent des allégations mensongères qui doivent être contestées sans délais. Et Younes Zrikem d'ajouter : « *Nous annonçons aujourd'hui solennellement, que nous n'acceptons plus que l'on s'en prenne ainsi à l'agriculture marocaine, à nos emplois, notre avenir, et demandons la ratification sans délai de cet accord. Le maintien et le développement des relations*

*exemplaires entre le Maroc et l'Union Européenne, ainsi que l'appui concret de l'Europe aux changements démocratiques que connaît notre pays, doit nécessairement le faciliter »*

Et le collectif de professionnels d'ajouter en substance « *sans accord agricole, pas de négociations sur les services et pas de reconduction de l'accord de pêche qui doit expirer en février prochain* ».

